

Département de l'Hérault
Ville de Valras-Plage

Publicité préalable
à l'occupation du domaine public
pour une exploitation économique de courte durée
(article L.2122-1-1 du CGPPP)

Fête foraine

Objet de l'occupation

Stationnement d'un métier forain:

- Attractions (manège, mini-scooter...)
- Jeux (tir, loterie, jeux d'adresse...)
- Confiseries et crêperies

Dates d'occupation: du 15 avril au 15 septembre 2025

Lieu: Commune de Valras-Plage - champ de foire jouxtant l'Esplanade Émile Turco

Caractéristiques essentielles / restrictions

L'autorisation d'occupation du domaine public est conditionnée par le respect du règlement de la fête foraine (AR 15/0025 du 20/02/2015).

La dimension autorisée pour les manèges peut être limitée en fonction de la configuration du site et des impératifs de sécurité.

Dépôt de la demande

Le dossier de demande est constitué des éléments suivants :

- le formulaire de demande complété et signé
- copie de la pièce d'identité du demandeur
- extrait du Registre du Commerce ou de l'inscription au Répertoire des Métiers, de moins de 3 mois (Kbis)
- attestation d'assurance en cours de validité et couvrant toute la période d'exploitation, garantissant la responsabilité civile de l'exploitant vis-à-vis des tiers
- attestation de contrôle de conformité du matériel
- photocopie de la carte grise pour les remorques fixes
- plan détaillé du métier et photo (si première demande)
- attestation de bon montage / conformité électrique (à fournir avant l'ouverture au public)

Conditions générales d'attribution

Dans la limite des places disponibles l'attribution d'un emplacement s'effectue sur la base des critères suivants:

- régularité de la situation du demandeur au regard de l'exercice de son activité
- recevabilité technique de la demande
- ancienneté du métier sur la fête foraine de Valras-Plage
- date de réception du dossier complet

Montant de la redevance :

À titre indicatif, les tarifs en vigueur sont les suivants :

- Jeux : 33,20 € / m²
- Attractions: 22.80 € / m²

Ils sont susceptibles d'évoluer en 2025.

Date limite de réception des candidatures : 15 mars 2025

Publié le 24 janvier 2025